

CHAMPAGNE Michel (2009) - L'Abbaye de Longvilliers, actes et documents, 1132-1793. Wambrechies: Groupement Généalogique de la Région du Nord, AM 379, 72 pages.

L'abbaye de Longvilliers fut fondée peu avant 1130 et son existence reconnue en 1135 par le comte de Boulogne, Etienne de Blois, et par Mathilde, son épouse, en faveur des disciples de Saint-Bernard (cisterciens), dans la dépendance de Savigny, et passée avec ce monastère dans la filiation de Clairvaux en 1147. La disparition des bâtiments du monastère se conjugua à la ruine des archives, ce qui rend plus difficile l'établissement exhaustif d'une histoire de ses religieux et abbés.

D'abord fondé à Niembourg, commune d'Halinghen, le monastère fut transféré au sud du village de Longvilliers, sur les bords de la Dordonne, dans un cadre splendide, conforme à l'exigence de la foi cistercienne ; la Dordonne est un affluent de la Canche qui prend sa source au nord de Cormont au « Bout de haut » ; les moines partageaient leur temps entre la prière, le défrichement du pays, la culture des champs, les travaux d'irrigation (ainsi le canal de dérivation du moulin) et l'instruction des enfants.

La reine Mathilde donna à la nouvelle abbaye, nous dit le père Lequien, des biens considérables. Quant au comte de Ponthieu, il lui fit don de tout le plateau compris entre Nempont, Lépine, Puits-Bérault, Collen, Romont et Bois-Jean. Elle percevait la dîme en partie ou en totalité à Longvilliers, Henneveux, Niembourg et Haut-Pichot, Sorrus, Hesdigneul, Boursin, Bréxent, Carly, Hermerengue, Parenty, Haffreingues (paroisse de Saint-Léonard), Maresville, Lépine, Bois-Jean, Buires-le-Sec, Romont, Cormont ; elle possédait la seigneurie de Lépine. Elle tirait une grande partie de ses revenus des censes de l'Abbiette à Attin, d'Abihen et Collen à Lépine, Niembourg à Halinghen, de La longueroye à Longvilliers. Le lecteur découvrira au fil des pages l'histoire de ses censiers.

L'abbaye de Longvilliers fut complètement détruite pendant la révolution, il n'en reste plus que de rares débris avec l'emplacement de l'église, qui, dit la tradition, était très vaste et très belle, avec une tour renfermant 7 cloches. Aujourd'hui cet emplacement est couvert de ronces et de broussailles ; une partie des débris orne les églises de Bréxent, Longvilliers & Maresville. Cet emplacement se trouve à droite de la route, entre Maresville et Tateville. Le moulin du monastère subsiste encore, ainsi que son vaste mur d'enceinte, qui s'étend en longueur depuis Maresville jusqu'à Longvilliers.

Ce monastère était situé dans une vallée étroite, sujette à de fortes crues, qui l'exposait aux inondations et aux alluvions. Roger Rodière rapporte que dans un mémoire manuscrit de 1735 tiré du chartrier de Longvilliers on pouvait lire : « le limon est si abondant dans cette petite vallée, que le sol en a été relevé au point que dans la construction des bâtimens de l'abbaye faite depuis douze ans, on a pris le parti de faire servir les antiens cloîtres de caves, et qu'on vient d'exhausser en 1734 le pavé de l'église de sept pieds ». Toujours est-il que les cloîtres anciens existent encore ; les sous-sols doivent être intacts ou presque ; une fouille méthodique à l'emplacement de cette abbaye cistercienne permettrait certainement de réaliser des découvertes historiques, archéologiques et épigraphiques exceptionnelles et de voir ressurgir le plan d'une abbaye fondée voilà maintenant huit siècles et demi.

Albert Leroy, historien du pays de Montreuil, retrouva deux pierres tombales d'abbés de Longvilliers du 17e siècle, signalées par le chanoine Lefebvre, curé

d'Halinghem, et que Roger Rodière croyait perdues. Elles sont situées dans une maison proche de l'ancienne abbaye et qui semble avoir été construite avec des matériaux provenant du monastère. L'une d'elle représente l'abbé commendataire René de Mailly dont la prélature dura 52 ans ; ce fut un âge d'or pour l'abbaye ; il se comporta en abbé régulier et son administration fut prospère ; il releva l'église et les cloîtres démolis pendant les guerres.

Les environs de Montreuil-sur-Mer ont le privilège de conserver deux granges cisterciennes de l'abbaye, toutes deux inscrites sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du préfet du 7 octobre 1991, celle de La Longueroye à Longvilliers de la fin du 12<sup>e</sup> siècle ou du 13<sup>e</sup> siècle, et celle de l'Abbiette à Attin, déjà mentionnée en 1294.

Cet ouvrage est clôturé par une table des religieux de l'abbaye, une table des autres principaux patronymes, et un index locorum.